



Provence Art Contemporain
www.p-a-c.fr contact@p-a-c.fr

20 rue Saint-Antoine
13002 Marseille +33
(0)9 50 71 13 54

Appel à exposition pour la Rentrée de l'Art Contemporain 2026

Appel à exposition du 28 août au 13 septembre

Le réseau PAC / Provence Art Contemporain lance un appel à candidatures pour une exposition collective au sein de son espace situé au cœur de Marseille. Destiné aux artistes et commissaires implanté-es sur le territoire Marseille-Aix-Provence, cet appel vise à célébrer la scène locale lors d'un temps fort international : la Rentrée de l'Art Contemporain.

Cet appel a pour but de valoriser les pratiques locales pendant un temps fort du réseau, de les rendre visibles auprès d'un large public, et de renforcer les liens entre les artistes, les structures professionnelles du réseau PAC et les acteurs du quartier du Panier.

Les projets retenus seront présentés entre le 28 août et 13 septembre, et bénéficieront d'un accompagnement logistique ainsi que d'une rémunération au titre des droits de représentation.

La Rentrée de l'Art Contemporain

Sous l'impulsion des salons Art-o-Rama, Paréidolie, Polyptyque et Systema, le dernier week-end d'août s'est établi depuis plus de 15 ans comme rendez-vous incontournable de la scène marseillaise à l'internationale. En partenariat avec les salons, les membres du réseau PAC s'unissent et ouvrent leurs portes en journée ou en nocturne, dans tout Marseille, pour célébrer la rentrée de l'art contemporain !

Le Lieu PAC

Situé en plein cœur du Panier, quartier historique de Marseille, le local est rattaché au bâtiment de Lorette de la Ville de Marseille et se situe à proximité immédiate des ateliers d'artistes de la ville de Marseille et de VidéoChroniques, structure membre du réseau PAC.

Ce lieu dispose d'un espace d'exposition au rez-de-chaussée d'une surface de 137 m². L'espace est doté d'une grande hauteur sous plafond et est mis à disposition à l'état brut, offrant aux artistes sélectionné-e-s une liberté totale d'installation et de scénographie.

PAC dispose d'un inventaire de matériel pouvant être prêté sur demande, dont deux grandes échelles, un vidéoprojecteur et trois socles d'exposition. Un plan détaillé et des photographies du Lieu PAC sont joints en annexe de cet appel à candidatures.

PETITES MENTIONS ET LÉGENDES DIVERSES

Titre principal du document

Paragraphe d'introduction : implanté sur l'ensemble du territoire Aix-Marseille-Provence, il rassemble une grande diversité d'acteurs. institutions muséales, galeries associatives ou privées, écoles, lieux de résidences...

Modalités

Période d'exposition: du 28 août au 13 septembre 2026

Enveloppe budgétaire globale : 3000 €
détail

- Indemnités et droits d'auteur : 200 € minimum par intervenant-e (artiste ou commissaire), dans la limite d'une enveloppe globale de 2000 € pour l'ensemble du regroupement.
- Rémunération du personnel d'accueil-gardiennage pendant les heures d'ouverture de l'exposition (13 jours, 5h d'ouverture par jour, smic horaire pour 1 personne : 800 euros brut)
- Enveloppe forfaitaire de 200 € TTC pour une action de médiation spécifique ou un atelier de 2h, en lien avec les publics du quartier (sur proposition validée).**

PAC prend en charge aussi :

La communication de l'exposition via réseaux sociaux, site internet, newsletter, et programme papier dédié à la Rentrée de l'Art Contemporain.

L'impression des affiches, texte d'expo et cartel

Les frais du vernissage

Les frais de remise en état du lieu à la fin de l'exposition

L'assurance des œuvres (valeur d'accrochage) et du lieu

PAC dispose d'un inventaire de matériel pouvant être prêté sur demande, dont deux grandes échelles, un vidéoprojecteur et trois socles d'exposition. Un plan détaillé et des photographies du Lieu PAC sont joints en annexe de cet appel à candidatures.

Responsabilités des artistes :

- Les artistes sont responsables de la logistique de transport et d'installation.
- Chaque artiste devra attester de sa propre assurance Responsabilité Civile professionnelle (RC).
- Le respect de la charte du lieu PAC et de son règlement intérieur est obligatoire
- D'autres projets (conférences, ateliers, visites...) pourront se dérouler dans le lieu en parallèle de l'exposition. Le calendrier et la nature de toutes ces activités seront validés collectivement avec le collectif sélectionné en amont.

* Le réseau PAC ne pourra pas prendre en charge la rémunération d'un nombre d'artistes et commissaires devant rentrer dans une enveloppe maximale de 2000 euros, tout en respectant les minimums

**Le développement de partenariats est en cours avec des structures sociales et scolaires du quartier.

Critères de sélection

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

Qualité artistique : originalité, pertinence du propos et cohérence avec le lieu.

Faisabilité technique : compatibilité avec l'espace et le matériel disponible, prise en compte des contraintes logistiques et de sécurité.

Respect du calendrier : engagement sur les dates d'installation, d'exposition et de démontage.

Relation aux publics : dispositifs de médiation proposés, accessibilité et capacité à accueillir différents publics.

Appel à exposition : la Rentrée de l'Art Contemporain 2026

Le réseau PAC / Provence Art Contemporain lance un appel à exposition à destination des artistes et commissaires implanté-es sur le territoire de Marseille et de Provence. Cet appel vise à programmer une exposition collective au sein du Lieu PAC lors de la Rentrée de l'Art Contemporain, rendez-vous phare de la scène marseillaise.

A travers cet appel, le réseau souhaite valoriser les pratiques locales pendant un temps fort du réseau et les rendre visibles auprès d'un large public, et renforcer les liens entre les artistes, les structures professionnelles du réseau PAC et les acteurs du quartier du Panier.

Contexte

La Rentrée de l'Art Contemporain

Sous l'impulsion des salons Art-o-Rama, Paréidolie, Polyptyque, le dernier week-end d'août s'est imposé depuis plus de 15 ans comme le rendez-vous incontournable de la scène contemporaine à l'international. En partenariat avec ces salons, les membres du réseau PAC s'unissent et ouvrent leurs portes en journée et en nocturne dans tout Marseille pour célébrer cette rentrée artistique.

Le Lieu PAC

Situé en plein cœur du Panier, quartier historique de Marseille, le local est rattaché au bâtiment de Lorette de la Ville de Marseille. Il se situe à proximité immédiate des ateliers d'artistes de la Ville et de Vidéochroniques, structure membre du réseau.

L'espace d'exposition, situé au rez-de-chaussée, développe une surface de 137 m² dotée d'une grande hauteur sous plafond. Mis à disposition à l'état brut, il offre une totale liberté d'installation et de scénographie.

Modalités & cadre budgétaire

Note importante sur la production : Compte tenu du calendrier et du cadre budgétaire, cet appel s'adresse exclusivement à la présentation d'œuvres déjà produites. Aucun budget de production ne pourra être alloué.

Modalités

- Période d'exposition : Du 28 août au 13 septembre 2026
- Enveloppe budgétaire globale : 3 000 € TTC répartis comme suit :
 - Indemnités et droits d'auteur : 200 € minimum par intervenant-e (artiste ou commissaire), dans la limite d'une enveloppe globale de 2 000 € pour l'ensemble du projet retenu.
 - Accueil et gardiennage : Rémunération du personnel d'accueil pendant les heures d'ouverture (13 jours, 5h/jour au SMIC horaire pour 1 personne) : 800 € brut.
 - Médiation : Enveloppe forfaitaire de 200 € TTC pour une action de médiation spécifique ou un atelier de 2h en lien avec les publics du quartier (sur proposition validée).

Modalités & cadre budgétaire

Le réseau PAC prend également en charge :

- La communication (réseaux sociaux, site internet, newsletter et dépliant de la Rentrée de l'Art Contemporain).
- L'impression des supports dans le lieu (affiches, textes d'exposition, cartels).
- Les frais du vernissage.
- Les frais de remise en état du lieu en fin d'exposition.
- L'assurance des œuvres (valeur d'accrochage) et du lieu.
- Le prêt de matériel selon l'inventaire disponible (deux grandes échelles, un vidéoprojecteur, trois socles).
Un plan détaillé et des photos du lieu sont joints en annexe.

Responsabilités des candidat-es retenu-es :

- La logistique du transport (aller-retour) et le montage/démontage des œuvres.
- La fourniture d'une attestation d'assurance Responsabilité Civile (RC) professionnelle pour chaque artiste.
- Le respect de la charte et du règlement intérieur du Lieu PAC.

Notes : Des activités parallèles (conférences, ateliers, visites) pourront avoir lieu dans l'espace. Le calendrier de ces événements sera co-construit et validé en amont avec le projet sélectionné, le cas échéant. Le nombre d'artistes et commissaires du projet devra être pensé pour respecter le minimum légal par personne tout en ne dépassant pas le plafond des 2 000 €. Des partenariats sont actuellement en cours de développement avec les structures sociales et scolaires du quartier.

Critères de sélection

- Qualité artistique : Originalité, pertinence du propos et cohérence avec l'espace du Lieu PAC.
- Faisabilité technique et logistique : Prise en compte des contraintes du lieu, de la sécurité et du matériel disponible.
- Respect du calendrier : Engagement strict sur les dates de montage, d'exposition et de démontage.
- Relation aux publics : Intérêt pour les dispositifs de médiation et capacité à s'adresser à des publics variés.

Calendrier

- Dimanche 21 juin 2026 (23h59) : Date limite de candidature.
- Première semaine de juillet 2026 : Annonce du projet lauréat.
- 16 juillet 2026 : Envoi du BAT du dépliant de la Rentrée (le titre de l'exposition et les noms définitifs des artistes/commissaires devront être fournis immédiatement après l'annonce des résultats).
- À partir du 20 août 2026 : Montage.
- Du 28 août au 13 septembre 2026 : Exposition.
- Jusqu'au 17 septembre 2026 : Démontage.

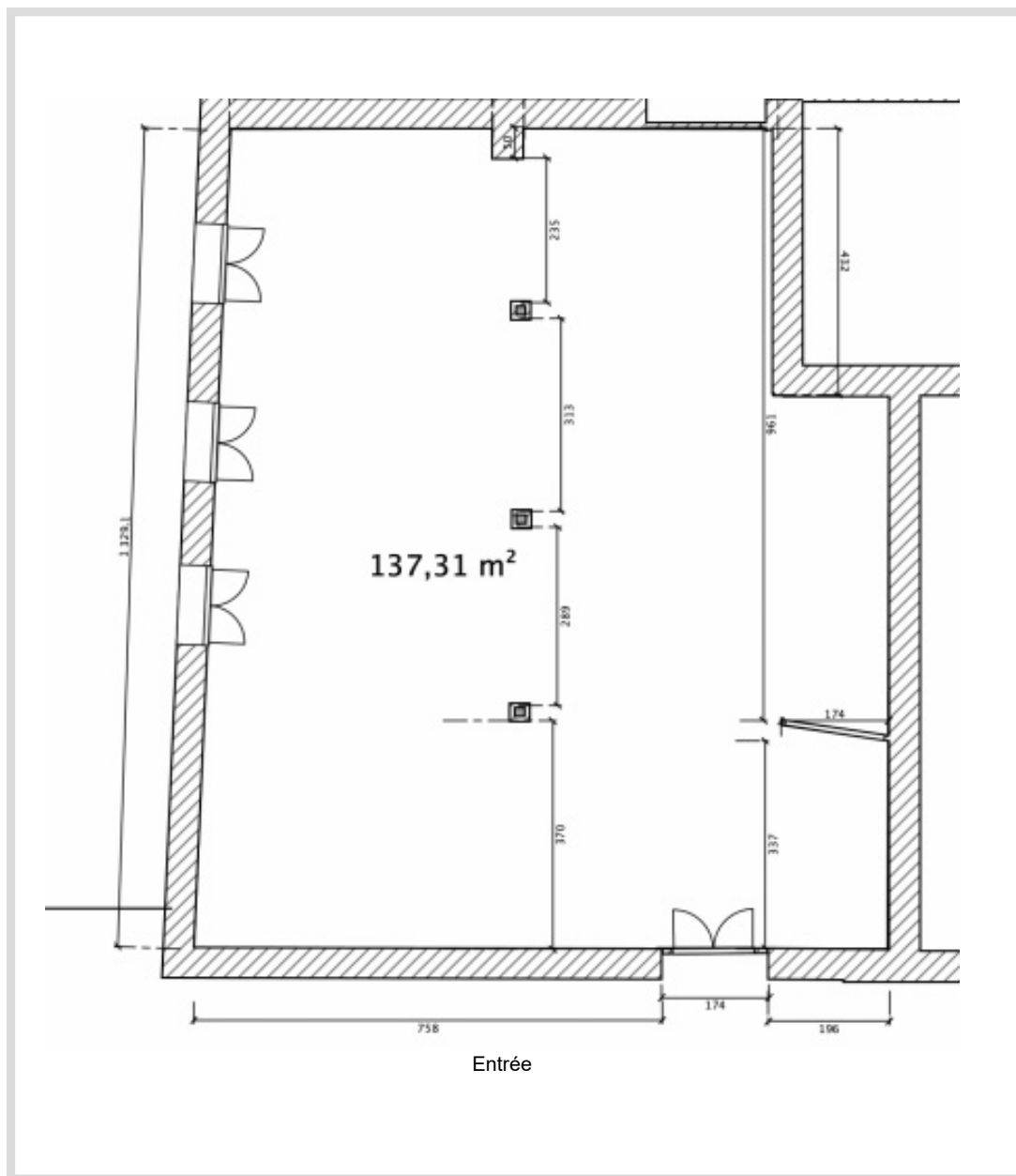
Dossier de candidature

Les candidatures doivent être envoyées par email comprenant :

- Une note d'intention décrivant le projet artistique, sa pertinence au sein du Lieu PAC et, le cas échéant, une proposition d'action de médiation.
- Un portfolio / CV de chaque artiste et commissaire impliqué-e.
- Envoi des dossiers : contact@p-a-c.fr
- Objet du mail : Appel à exposition – Lieu PAC 2026 – [Nom du projet]
- Contact et questions : Daisy de Montjoye, coordinatrice : daisydemontjoye@p-a-c.fr

Appel à exposition pour la Rentrée de l'Art Contemporain 2026

Annexe 1 : plan du lieu PAC



Annexe 2 : photo du lieu PAC

